

## ANALYSE VIDÉO



Il faut bien s'en rendre compte, la direction technique ne peut être partout à la fois pour soutenir les entraîneurs et les joueurs dans leur formation. Pourtant, il n'en demeure pas moins que les équipes évoluant dans le championnat AA ont besoin d'un support plus marqué, plus grand, plus vaste.

Afin de mieux contribuer à l'atteinte des objectifs collectifs des entraîneurs et joueurs du Phénix de Québec, la direction technique du club a mis sur pied un projet d'analyse vidéo des matchs de ses équipes. Le principe moteur derrière ce projet est simple : si une présence physique n'est pas possible de la part de la direction technique, rien n'empêche cette dernière d'évaluer l'apprentissage de ses joueurs et entraîneurs par le biais de la vidéo.

Ainsi, il sera offert à chaque équipe d'avoir accès à deux séances d'analyse vidéo par saison (hiver et été).

### *Procédure de location de la caméra et d'obtention de disques à graver*

Il est possible de se procurer une caméra vidéo au bureau du CSRQ. Pour se faire, vous devez communiquer avec Danny Poirier au 418 845-6413 sur les heures d'ouverture du bureau afin de recevoir les disponibilités de location de la caméra. Sur place, il vous sera également possible de vous procurer des disques à graver offerts gracieusement par le CSRQ.

Évidemment, si votre équipe possède elle-même une caméra, la direction technique vous suggère de l'utiliser afin de libérer la caméra du CSRQ.

## Conseils d'enregistrement et procédure de transmission de la vidéo à la direction technique

Contactez d'abord la direction technique avant de démarrer le projet vidéo afin qu'elle cerne avec vous vos besoins et ainsi oriente votre façon d'enregistrer votre match. Vous éviterez ainsi les enregistrements trop ambitieux.

Analysez au préalable le terrain où vous enregistrerez afin de trouver le meilleur point de vue disponible.

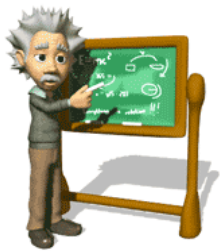
Le jour de l'enregistrement, soyez sur place à l'avance afin de vous assurer de votre point de vue et d'y aller de quelques séquences de pratique pour vous familiariser avec votre outil et votre environnement de travail.

Une fois votre enregistrement terminé, transférez-le sur disque compact et remettez-le à la direction technique. Pour le remettre, deux choix s'offrent à vous :

1. Vous remettez l'enregistrement au bureau du CSRQ à l'attention de la direction technique.
2. Vous le remettez en personne au directeur technique ou à l'un de ses adjoints sur les terrains.

L'analyse des matchs sera faite dans la semaine suivant sa remise au directeur technique et pourra être faite sous trois formes :

1. Rapport écrit
2. Entrevue téléphonique
3. Rencontre individuelle



Pour toutes questions concernant ce projet, vous pouvez vous adresser par courriel à [jeanmichelcollin@hotmail.com](mailto:jeanmichelcollin@hotmail.com) ou par téléphone au 418 931-6413.

**Important : le projet débutera à partir du 20 février 2009.**